



Le 26 octobre 2015

**Par dépôt électronique (SDÉ) et par messenger**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3596  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Établissement d'un mécanisme de réglementation incitative assurant la réalisation de gains d'efficacité par le Distributeur et le Transporteur d'électricité  
Votre dossier : R-3897-2014  
Nos dossiers : R0050812 YF et R050813 EF

---

Chère consœur,

Conformément aux directives de la Régie dans le dossier mentionné en titre, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité et de distribution d'électricité dépose le rapport d'expert de la firme Concentric Energy Advisors.

Les originaux vous parviendront sous peu.

Nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Éric Fraser*

Éric Fraser, avocat

EF/  
c.c. Intervenants (par courriel seulement)